



Metro souhaite savoir ce que vous pensez des changements proposés aux conditions de stationnement et aux tarifs en période de pointe lors d'événements régionaux.

Afin de pouvoir compenser les coûts et de s'adapter aux tendances du marché, Metro propose les changements suivants :

- **Changements aux conditions de stationnement.** Les changements proposés concernent les tarifs de stationnement, les heures d'ouverture et l'actualisation des technologies employées. Ainsi, les heures de stationnement payant seront réglées sur les heures d'ouverture de Metrorail; les tarifs de stationnements des samedis, des dimanches, des jours de congés fédéraux et lors d'évènements régionaux de grande ampleur seront réglés sur ceux de la semaine ouvrée. Metro envisage également de nouvelles options de paiement sur applications mobiles ou de réservations en ligne, ainsi que l'application du prélèvement des frais de stationnement sur plusieurs jours.
- **Tarifs de pointe sur le réseau ferroviaire lors d'événements régionaux de grande envergure.** Les changements proposés comprennent l'imposition de tarifs de pointe sur le réseau ferroviaire des jours où le service de pointe et un soutien opérationnel supplémentaire sont nécessaires pour prendre en charge des événements régionaux à grande échelle, tels que le Jour de l'indépendance ou l'inauguration présidentielle.

Dites-nous ce que vous pensez de ces propositions d'ici le lundi 29 octobre 2018 à 9 h.



Répondez à des sondages sur chacun de ces changements proposés et partagez vos commentaires sur wmata.com/hearings.



Assistez à une journée portes ouvertes à 17 h 30 et à une audience publique à 18 h le mardi 23 octobre 2018 au siège de Metro, 600 5th Street NW, Washington DC 20001

Les commentaires du public au sujet de ces deux changements proposés seront remis au conseil d'administration de Metro dans le cadre du processus de prise de décision finale. Les deux changements proposés seront examinés séparément et tout changement approuvé par le conseil d'administration entrera en vigueur en 2019.

La participation du public est sollicitée sans égard à la race, la couleur, l'origine ethnique, l'âge, le sexe, la religion, le handicap ou la situation de famille. Si vous avez besoin d'aménagement spéciaux en vertu de l'Americans with Disabilities Act (loi américaine en faveur des personnes handicapées) ou de services de traduction (gratuits), contactez l'équipe du projet au 202-962-2511 (ATS : 202-962-2033) le plus rapidement possible avant la date de l'audience publique.

Pour en savoir plus sur ces propositions, rendez-vous sur wmata.com/hearings

